

## TYPE 3 - 4

# Relocalisation de la filière lait à Belle Ile en mer : articuler pérennité de l'élevage et maintien d'un territoire entretenu et préservé

## Un processus multi dimensionnel et multi-acteurs<sup>1</sup>

### Avertissement

Entre les premières idées de transformation locale du lait, en 2015, motivées par des préoccupations récurrentes exprimées par les éleveurs laitiers : dégradation de leur revenu et relation de dépendance avec l'industriel acheteur, et le projet dans sa forme et son contenu actuels (fin 2020), un important chemin a été parcouru. Et il vient de se constituer une association pour formaliser le partenariat entre le groupe d'éleveurs engagé dans la démarche et les deux « porteurs de projet » retenus pour gérer la future entreprise, en attendant de finaliser son statut coopératif. Le soutien des collectivités locales est désormais acquis et les attentes, voire des promesses d'achat, de la part des futurs clients de l'île (distributeurs, restaurateurs, etc.) ont été réaffirmées.

Pour autant le projet n'est pas abouti, puisque la laiterie n'est pas encore construite. Il se trouve à un moment charnière ; il reste encore de nombreuses questions à régler, mettant en évidence la multiplicité des dimensions à prendre en compte et la diversité des acteurs à impliquer pour qu'un tel projet aboutisse, tout en veillant ce que les éleveurs ne perdent pas la main.

Les avancées du travail réalisé permettent cependant déjà de prendre du recul sur le chemin parcouru et de dégager des enseignements d'une démarche originale, accompagnée au travers d'un partenariat inédit entre le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Belle Ile, soucieux depuis longtemps de travailler sur les conditions de pérennité de l'élevage, la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne (CRAB), et le Gerdal. Au-delà des spécificités du projet Bellilois, c'est une **expérience emblématique de ce qu'implique relocaliser l'alimentation, ou renforcer les liens entre un territoire et son agriculture, ses agriculteurs**, avec les dimensions que cela recouvre : environnementale, technique, économique, politique et sociale. Enfin, c'est un projet qui met en évidence **ce que signifie concrètement, accompagner un processus de transition**.

## Le contexte, la problématique et les enjeux

**Belle-Ile-en-Mer** : 85 km<sup>2</sup>, à 15 km au large du Morbihan, 5400 résidents permanents (Insee 2017), forte variation démographique corrélée à la saisonnalité touristique (plus de 40 000 personnes en été).

**L'activité agricole** a façonné le paysage remarquable de l'île. Mais aujourd'hui, avec 36 fermes et une SAU qui occupe 37 % du territoire, l'évolution de l'espace non bâti est marquée par le **développement de la friche**, principalement dans les vallons, mais aussi plus récemment sur le plateau. L'agriculture reste **une activité économique importante**, autour de l'élevage bovin lait et ovin viande et, plus récemment, du maraîchage, mais l'économie de l'île est aujourd'hui basée en grande partie sur le tourisme, avec une consommation alimentaire qui repose sur les produits venant du continent.

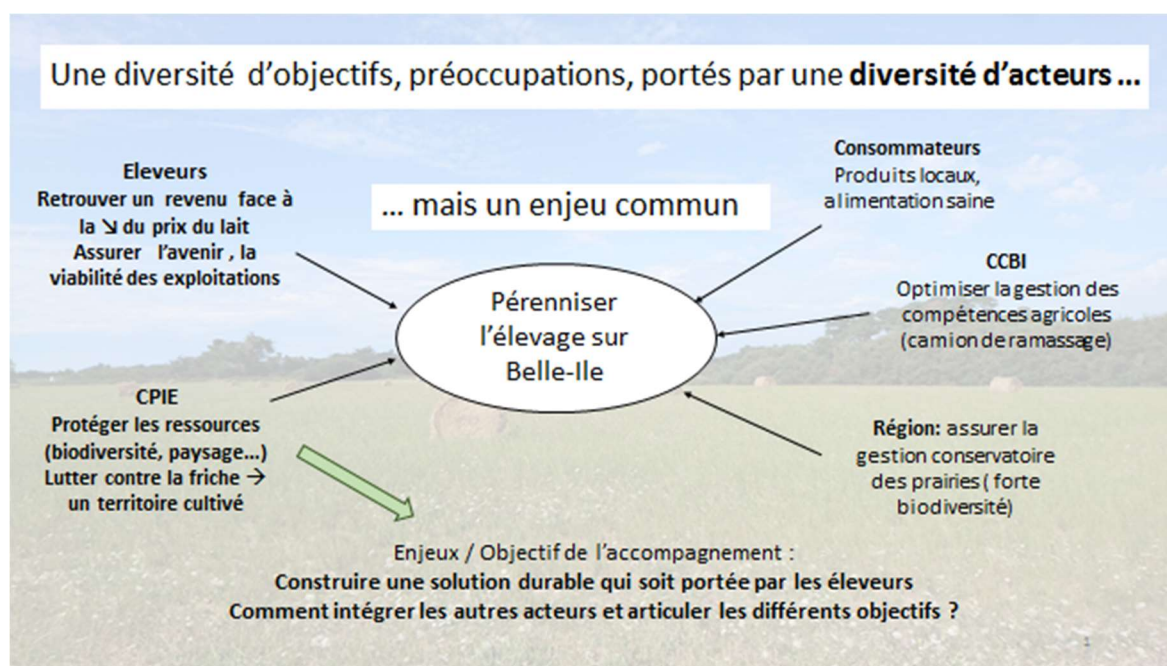
<sup>1</sup> Fiche réalisée avec les contributions de **Mary-Anne Bassoleil et Guillaume Février** (CPIE Belle Ile en mer), et **Pascale Guillermic** (Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne (CRAB))

**L'élevage laitier** (données MSA et RGP 2017) : 10 élevages (soit une vingtaine d'éleveur(s)), 400 vaches laitières, 40 % de la SAU de l'île, une production annuelle d'environ 2 millions de litres de lait, dont 90 % (qui concerne 9 des 10 éleveurs) est livré à l'usine Lactalis de Pontivy. Les 10 % restants sont transformés et vendus localement. Ainsi les éleveurs tirent peu parti du tourisme.

### ✓ Les enjeux et objectifs portés par les différents acteurs

Tels que portés au départ<sup>2</sup> par les différents acteurs les enjeux ou objectifs liés au projet dit « de relocalisation de la filière laitière », peuvent être résumés comme suit :

- Pour le CPIE<sup>3</sup> : il s'agit de protéger les ressources (biodiversité, paysage, qualité de l'eau) et de maintenir un espace entretenu (avec notamment des prairies naturelles à forte richesse biologique). Cela passe en grande partie par l'activité agricole et en particulier l'élevage. Or le nombre d'élevages laitiers a diminué de moitié entre 2003 et 2017 et la pérennité de l'élevage est loin d'être assurée. **Environnement et agriculture sont donc indissociables**, et plus largement, protection des ressources et développement d'une économie locale plus autonome vis à vis du continent.
- Des éleveurs qui souhaitent assurer un revenu correct. La nouvelle **dégradation en 2015** (après celle de 2009) **du prix du lait et de la viande**, qui s'ajoute aux surcoûts liés à l'insularité, rend la question urgente. Alors qu'il y a des jeunes récemment installés et plusieurs projets de reprise, il s'agit **d'assurer l'avenir et de transmettre des fermes viables**.
- Les consommateurs : Une demande en produits locaux qui augmente alors que l'offre ne permet pas d'y répondre. Pour certains consommateurs, une moindre empreinte environnementale et des produits sains (pas forcément bio).
- Les collectivités locales: La Communauté de Communes de Belle Ile et Mer (CCBI) cherche à optimiser les coûts de gestion des compétences agricoles (ramassage du lait, abattoir...).
- La région : une gestion conservatoire des prairies à forte biodiversité, puis à partir de 2016 encourager la transition agroécologique en soutenant le Syndicat d'Elevage (au travers du dispositif Agriculture Ecologiquement Performante) sur son projet « Diminuer la dépendance à l'insularité en développant l'autonomie et la valeur ajoutée des exploitations ».



<sup>2</sup> Sachant que ces objectifs ou enjeux ont pu évoluer ensuite.

<sup>3</sup> Créée en 1990, la maison de la nature de Belle Ile a été labellisée CPIE en 2003.

Ces différents objectifs ou préoccupations convergent autour d'un **enjeu commun: pérenniser l'élevage laitier à Belle Ile. Néanmoins les acteurs ne le formulent pas au départ comme tel et ne travaillent pas forcément ensemble.** Ces différents objectifs ne sont pas articulés, ce qui va de pair avec des mondes professionnels et sociaux qui se rencontrent assez peu. Le CPIE va jouer un rôle d'interface et de mise en évidence des interrelations entre ces différentes problématiques. A partir d'une conception transversale des enjeux de développement, il va ainsi engager le dialogue avec le monde agricole dès 2004.

**Du côté des agriculteurs,** la crise laitière de 2015 accélère l'intérêt pour s'engager dans une réflexion sur la « valorisation du lait », auquel s'ajoutent des relations avec l'industriel acheteur sans aucune marge de manœuvre pour gérer les fluctuations de production à l'échelle de l'île, conduisant certains éleveurs à jeter du lait, alors que d'autres ne réalisent pas leur contrat. Mais ils ne portent pas au départ d'expression collective autour d'un projet particulier et ne voient pas de façon évidente de solution à la dégradation du prix du lait à travers la transformation locale. Une préoccupation spécifique va contribuer à en faire une idée à prendre au sérieux, à savoir l'arrêt de la subvention départementale au financement du camion de lait qui achemine le lait en bateau, puis jusqu'à la laiterie Lactalis à Pontivy. Avec cet arrêt (qui s'est concrétisé en 2017), les éleveurs commencent à s'inquiéter aussi sur le maintien à terme de la prise en charge du service par la CCBI. A cela s'ajoute un « ras le bol » des relations de dépendance avec l'industriel laitier, sans aucune marge de manœuvre pour gérer les fluctuations de production, conduisant certains éleveurs à jeter du lait, alors que d'autres ne réalisent pas leur contrat.

**Pour le CPIE, qui accompagne au départ le projet** (avec l'appui ensuite de la CRAB et du GERDAL), les questions se posent, une fois l'idée de transformation locale validée, dans les termes suivants :

- ➔ **Comment en faire un projet véritablement porté par les éleveurs,** sachant que son aboutissement va devoir impliquer des acteurs très divers ? Comment aussi aider les éleveurs à intégrer dans leur réflexion les enjeux environnementaux et les attentes des autres acteurs?
- ➔ **Comment renforcer la dynamique collective, condition pour construire une solution durable et qui profite au maximum d'éleveurs.** En effet les relations entre agriculteurs sont plutôt fragmentées (entraide et échange organisés par petits groupes de 2 ou 3 fermes), avec une certaine difficulté à faire vivre des collectifs structurés intégrant un nombre plus important de personnes. Le Syndicat d'élevage joue néanmoins un rôle fédérateur autour du service d'insémination artificielle, ou de l'organisation du Comice agricole tous les deux ans, par exemple.

## Chronique du projet

Remarque : La présentation de l'évolution du projet en étapes (**Cf. Tableau de synthèse ci-après**), est le produit d'une **lecture à posteriori**, selon des critères choisis pour mettre l'accent sur des éléments structurant: la mobilisation et l'engagement des acteurs, les réalisations concrètes du groupe d'éleveurs, les interactions avec d'autres actions et événements sur le territoire.

### ***1<sup>ère</sup> étape: cerner la problématique, émergence de l'option transformation locale (2015-2017)***

Pour le CPIE, ni acteur du monde agricole, ni spécialiste des filières, un **travail d'étude** et d'échange avec des organismes du développement agricole et de la recherche (Agro campus Rennes, INRA, Chambre régionale d'Agriculture (CRAB)...) est mené pour **mieux cerner la problématique laitière** (identifier les acteurs de la filière, caractériser l'élevage laitier sur l'île et son évolution potentielle, évaluer l'intérêt et la demande potentielle pour des produits locaux...)

Parallèlement, et avec une démarche conforme aux principes portés par le réseau CPIE (partir des besoins et de la vision des acteurs, et construire l'action de manière concertée), **une réflexion est engagée avec les éleveurs** au travers de **réunions, visites sur le continent d'expériences de transformation du lait** (laiteries artisanales et transformation à la ferme), **atelier de fabrication de fromages** sur une des

fermes, avec l'aide du laboratoire STLO<sup>4</sup>. Des rencontres individuelles avec les éleveurs permettent aussi de cerner les attentes et positions de chacun. Courant 2017, des rendez-vous « bout de champ » ouverts à l'ensemble des éleveurs de l'île marquent le début d'une réflexion sur les pratiques.

**Cette première étape permet de vérifier que le contexte est favorable et d'engager les éleveurs autour d'un projet collectif :**

- validation de l'existence d'un marché et d'une demande de consommateurs du territoire pour des produits laitiers locaux, qui confortent l'idée de transformation locale ;
- sous quelle forme ? L'option d'une transformation collective en s'associant avec un entrepreneur -investisseur qui gèrerait la future unité de transformation est retenue.

### 2ème phase : consolidation d'un groupe d'éleveurs et maturation du projet (2018)

Quel statut juridique choisir pour ne pas désavantager les producteurs ? Quelles compétences, profil de la personne que l'on souhaite engager ? Comment la trouver ? Quel volume livrer au départ ? Quels produits pour démarrer ? Quelles conditions techniques de production ? Cahier des charges ? Est-ce qu'il y a une qualité spécifique du lait de BI ? Quel coût d'investissement pour le démarrage ? Est-ce que (on est sûr que) ce sera rentable ? Prix payés au producteur ?

Ces questions sont traitées lors de **réunions périodiques entre éleveurs**, et en **mobilisant différentes ressources et expertises** : campagne d'analyses de lait avec l'appui de la Chambre d'Agriculture et début de réflexion sur les pratiques, étude de préfiguration technique et économique de la laiterie par une stagiaire ingénieur en agroalimentaire. Cette étude débouche sur un **scénario démontrant la faisabilité et la rentabilité de la future laiterie** (Bassoleil, 2018)<sup>5</sup>. Le coût de démarrage: 700.000 € (pour 250.000 à 400.000 L de lait), puis 1.2 millions d'€ supplémentaires pour agrandir et transformer la totalité du lait des agriculteurs. Restituée et discutée à la fois collectivement et individuellement, cette étude va jouer un **rôle important pour aider les éleveurs à se projeter et à prendre des décisions**.

- Proposition d'une gamme de produits
- rencontre avec Lactalis pour vérifier les conditions de « sortie » progressive. Décision de démarrer la laiterie locale avec 15 % du volume produit (marge du contrat Lactalis).
- premiers échanges sur un prix minimum du lait payé aux éleveurs pour couvrir les coûts de production et assurer un revenu décent. Ce qui pourrait s'accompagner d'une évolution des pratiques en vue d'adapter le lait produit aux attentes des futurs consommateurs
- **Réflexion sur le profil de « l'investisseur/transformateur » et définition avec les éleveurs des compétences recherchées, à partir de quoi un appel à candidatures est diffusé.**

La **consolidation du groupe et de l'engagement des éleveurs se traduit par des réunions plus régulières** et par une **prise d'initiative accrue**, notamment pour prendre contact avec d'autres acteurs (Club des entrepreneurs, Lactalis ...) dont le positionnement est nécessaire pour avancer.

### 3ème phase : opérationnalisation du projet, élargissement des acteurs impliqués (2019-2020)

**Qui retenir comme « porteur de projet » ?** Suite à la diffusion de l'appel à candidature, les réponses sont étudiées en groupe et une rencontre avec chaque candidat est organisée. Aucun profil n'est jugé idéal : les éleveurs hésitent, plusieurs réunions ont lieu avec un **candidat local** mais dont le projet d'atelier artisanal sur un trop petit volume de lait ne correspond pas à celui des éleveurs. L'interconnaissance (de par la proximité géographique) rend la décision difficile.

- C'est finalement la proposition d'un **binôme qui combine des compétences de management-gestion, relations publiques, et de transformation laitière** qui est retenue.

---

<sup>4</sup> STLO : Sciences et Technologie du Lait et de l'œuf ; laboratoire basé à Rennes

<sup>5</sup> BASSOLEIL M-A. (oct. 2018) Relocalisation de la transformation laitière sur le territoire de belle Ile en mer : faisabilité technique, économique et organisationnelle. Mémoire de fin d'étude ingénieur « Innovation dans les systèmes agricoles et alimentaires ». Montpellier Supagro – CPIE Belle Ile

- La prise en charge du traitement des questions à résoudre pour avancer sera, dès lors, partagée entre ce binôme et les éleveurs.

#### Des questions techniques et de gouvernance, qui traduisent l'opérationnalisation du projet :

- Quel degré d'implication souhaité / nécessaire des éleveurs dans le pilotage de la laiterie ? **Quelle structure juridique** permet de concilier le fait de « *garder un peu la main* » et de déléguer au porteur de projet. « *On ne peut pas y passer trop de temps ? Jusqu'où on s'engage en coopérative ? Est-ce que c'est pas plus compliqué qu'avec un privé ?* », etc.
- Quelles disponibilités parcellaires pour implanter la laiterie ? Quelles contraintes et normes afférentes, liées à l'urbanisme (qu'est-ce qui est possible ou non suivant les parcelles ?)
- Des questions **d'organisation au sein des éleveurs** se posent aussi : « *selon quelles conditions intégrer ceux qui ne viennent pas aux réunions ?* » En effet les réunions ne rassemblent pas tous les éleveurs laitiers, mais le noyau de ceux qui sont fortement engagés dans le projet a posé d'emblée comme principe le fait de prendre le lait de tous les éleveurs.

Le traitement de ces questions donne lieu à **une accélération des réunions** (plus de vingt entre février 2019 et mars 2020), **entre éleveurs, et avec l'appui d'experts** : conseiller en société et fiscalité, conseiller en urbanisme (CRAB), ainsi qu'à **l'investissement croissant des futurs salariés associés**. Ce qui ne sera pas sans poser la **question du partage des tâches**, laquelle fera l'objet d'une réunion spécifique.

#### Début 2021, la question de l'implantation du bâtiment devient prioritaire

Sur un territoire très contraint par les réglementations en matière d'urbanisme et de protection du littoral, le soutien des élus s'avère déterminant pour trouver un terrain (ou un bâtiment) qui convienne, et pour un montage financier adapté. Dès 2019, les démarches auprès des collectivités locales (réunions avec la CCBI), ainsi qu'à une échelle plus large (Région, député et sénateur), se multiplient pour expliquer le projet et obtenir un soutien sur une option privilégiée par les éleveurs : la mise à disposition d'un hangar existant, propriété intercommunale. Cette option s'étant révélée non concluante, les démarches se poursuivent pour trouver une autre parcelle constructible, mais début 2021 la question du lieu d'implantation de la laiterie n'était toujours pas réglée, au risque d'un découragement des éleveurs.

Parallèlement l'étude de différentes options de financement, la conception de l'aménagement de la laiterie, les contacts avec les banques, les fournisseurs de matériel, etc. se poursuivent, avec l'appui d'experts chaque fois que cela est nécessaire pour consolider le choix des options possibles.

### Evolution des acteurs impliqués, lien avec la question environnementale

#### ✓ Des acteurs impliqués de plus en plus nombreux et divers

Au fil des démarches et questions à traiter pour faire avancer la réalisation du projet **le nombre d'acteurs impliqués s'est élargi** : experts sollicités pour éclairer des questions spécifiques, élus locaux et régionaux, mais aussi, à un degré moindre parce que non directement impliqués dans la réalisation opérationnel du projet, habitants et futurs clients éventuels. Ces derniers ont en effet pu s'informer sur le projet par la voix directe des éleveurs et de ceux qui les accompagnent lors du **forum sur l'agriculture et l'alimentation** Belliloises qui s'est tenu en octobre 2020. A cette occasion une visite ouverte au public a été organisée chez un des éleveurs du groupe qui a permis un échange approfondi sur les pratiques d'élevage, et le projet a été plébiscité.

Une telle rencontre s'avère particulièrement importante dans un contexte local dont **l'évolution est marquée par une montée en puissance des injonctions adressées à l'agriculture locale : demande de bio, critique de l'usage des pesticides** (constitution d'un collectif PIG qui se fait entendre, projet de Biocoop ...) et dont les politiques se font porte-parole (arrêté anti pesticides pris par le Maire de Le Palais, qui sera finalement retiré, mise en avant du bio dans le programme de certains candidats aux élections municipales du printemps 2020). Les élus, à l'approche des élections municipales, expriment leur soutien

au projet mais laissent entendre aussi que celui-ci sera soumis à des conditions en matière de modes de production. Les éleveurs perçoivent ces critiques et conditions comme une **dévalorisation de leur métier et une remise en cause de leur travail**, alors qu'une réflexion est engagée sur leurs pratiques.

### ✓ **Quel lien entre valorisation des produits et évolution des pratiques.**

Alors que les écarts de positions sociales entre éleveurs et une partie des habitants et surtout des touristes de l'île, sont importants, les injonctions à faire du bio peuvent s'avérer contre productives, reproduisant un schéma « où on nous impose ce qu'on doit faire », alors même que le projet de laiterie locale vise notamment à retrouver une plus grande autonomie. Néanmoins, les éleveurs ont avancé sur le sans OGM (suppression du tourteau de soja), expérimentent la diminution de l'usage des pesticides, et participent aux rencontres techniques pour échanger sur les pratiques culturales, la conduite fourragère, etc. Si la question de la qualité du lait pour faire des produits de qualité a été abordée lors des réunions (notamment sur la base des analyses de lait), la définition d'un cahier des charges n'a pas été considérée comme prioritaire tant que la laiterie n'est pas fonctionnelle. L'objectif qui fait consensus est formulé en termes de valorisation de pratiques plutôt extensives (par comparaison à celles présentes sur le continent) avec des prairies naturelles entretenues riches en biodiversité. L'idée d'une marque commerciale qui appartiendrait aux éleveurs a été évoquée et reste à travailler.

## Principales avancées, difficultés et défis pour la suite

### ✓ **Un projet bien avancé ...**

- Un **scénario économique réaliste face à un marché porteur**, avec une adhésion des acteurs concernés (notamment futurs acheteurs), en phase avec les enjeux du développement territorial et des attentes des consommateurs.
- Un **partenariat consolidé**, entre éleveurs et binôme de futurs salariés en charge de la gestion et activité de production de la laiterie, avec une vraie qualité de dialogue.
- **Des questions traitées, de plus en plus précises et concrètes**, qu'il s'agisse du statut coopératif à privilégier, de l'aménagement du futur bâtiment, de la répartition des rôles, etc., qui traduisent **l'avancée opérationnelle du projet**.
- Cela va de pair avec une **dynamique de travail** marquée par : un **rythme soutenu de réunions** et un noyau d'éleveurs qui se rend disponible malgré une charge de travail importante ; une diversification des activités (et des acteurs impliqués): recherche d'informations spécialisées et intervention d'experts, démarches auprès d'organismes, etc.
- **Une assurance accrue du collectif d'éleveurs vis-à-vis des autres acteurs** : on note ainsi une évolution de la manière de présenter et défendre leur projet (auprès d'élus politiques, club des entrepreneurs, candidats porteurs de projet...), de façon plus précise et argumentée. Ces arguments portent sur la viabilité de leur activité ou leurs conditions de travail, mais aussi sur les liens au territoire et à l'environnement, à l'économie de l'île, aux consommateurs..., en mettant en avant les fonctions de l'agriculture mais aussi les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

A souligner aussi un partenariat inédit– et aujourd'hui consolidé– autour du projet des éleveurs, entre le CPIE (acteur reconnu au départ pour son expertise environnementale, et aujourd'hui pour son rôle d'animation territoriale, dont l'appui au développement agricole est devenu une composante majeure) et la Chambre d'Agriculture. Construit sur la durée, il permet d'assurer une diversité de fonctions complémentaires au regard des besoins d'accompagnement du projet : ancrage local d'un côté (par le CPIE) avec une parfaite connaissance du milieu, des éleveurs et de l'agriculture locale, ainsi que des acteurs politiques et économiques, à laquelle s'ajoute une compétence d'animation; expertise technique dans différents domaines, côté Chambre d'agriculture, indispensable au traitement ses questions soulevées au fil du montage du projet, et appui à l'animation.

## ✓ .... mais des défis encore à relever

- **Garder la maîtrise du projet.**

Le rééquilibrage de l'accès à la parole publique des éleveurs n'est cependant pas linéaire et la position de ces derniers face aux différents acteurs impliqués autour du projet reste à consolider. En effet, la publicisation du projet, d'une part, et le recours à de nombreux experts, d'autre part, nécessaire pour traiter des questions de financement, de marché, de conception du bâtiment, etc. ne sont pas sans risque. Plus le projet avance, plus les questions à traiter sont nombreuses et complexes, et plus les démarches à mener (informations à recueillir, personnes à contacter, décisions à prendre, etc.) se multiplient. L'ampleur de la tâche peut parfois amener les éleveurs à s'en remettre aux experts et à se reposer sur les initiatives du binôme de futurs salariés.

Il s'agit donc d'assurer **l'équilibre dans la gouvernance et la prise de décision entre le binôme de « salariés associés » de la laiterie et les éleveurs**, réunis en association et à terme en coopérative. Cela implique de bien définir les rôles respectifs, et de mettre en discussion tous les points à traiter (et qui prend en charge quoi). C'est le rôle des accompagnants de favoriser ces échanges et la **montée en compétences des éleveurs**, et permettre ainsi que les décisions soient bien prises en connaissance de cause, condition pour garder la maîtrise du projet.

- Renforcer le lien entre les exploitations moteurs du projet et les autres éleveurs laitiers. Définir les modalités d'intégration dans la coopérative de ceux qui ne sont pas associés, mais souhaiteront livrer leur lait.
- **Ne pas se laisser décourager par les délais très longs de certaines démarches, à commencer par l'accès au foncier.** Sécuriser l'accès à un terrain constructible pour **démarrer la construction du bâtiment**, devient une priorité absolue. Le délai extrêmement long depuis les premières options de terrain envisagées, finalement non concluantes, la recherche de nouvelles options, les attentes de réponse de la part de propriétaires ou de services compétents (pour les terrains appartenant aux CL), quant aux conditions précises de mise à disposition ou de conformité aux normes, comporte un risque de découragement.
- **Bien dimensionner la laiterie**, et finaliser un **montage financier adapté**, pour ne pas prendre trop de risque, sans hypothéquer l'avenir, sachant que tous les éleveurs ne sont pas engagés autour du projet mais que tous sont à terme concernés par l'évolution de la collecte et finalement de l'ensemble de la filière laitière sur l'île. Concernant les sources de financement, **l'équilibre nécessaire entre part des subventions, et part d'autofinancement plus recours aux prêts**, pour ne pas prendre trop de risque, dépend de l'issue qui sera donnée (notamment le cadre du plan de relance) aux dossiers présentés.
- Poursuivre le dialogue territorial, avec un enjeu fort : renforcer la cohésion sociale et le lien entre le monde agricole (éleveurs notamment) et les habitants/résidents consommateurs, dont certains portent des exigences vis à vis des modes de production.

### **L'insularité, à la fois atout et contrainte**

**Atout** : un territoire bien délimité où la problématique, sur le plan économique et du marché, est relativement facile à cerner. Derrière « relocalisation de la filière » on a une équation simple : un volume de production laitière quasiment équivalent à la consommation en produits laitiers (majoritairement importés du continent), alors que la demande en produits locaux augmente et que le territoire est porteur d'une image positive, facile à valoriser en terme commercial.

**Atout** : les acteurs locaux concernés, s'ils sont très diversifiés, sont faciles à identifier.

**Mais des éleveurs qui ne se sont pas choisis** (contrairement à d'autres groupes sur le continent, constitué à une échelle plus large) et qui se caractérisent par une position sociale et économique modeste.

Ce territoire fragile concentre aussi de **multiples réglementations** qui, si elles constituent des gardes fous quant à l'usage du territoire et la gestion des ressources naturelles, **contraignent fortement les possibilités, les choix possibles** de construction de la laiterie.

|                                                                                                                  | 2015 - 2017                                                                                                                                                                                                                                               | 2018                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2019                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2020 – 2021                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Les questions que se pose le groupe d'éleveurs</b><br><br><b>puis le groupe + associés (à partir de 2020)</b> | <i>Comment mieux vivre de notre activité ? Comment obtenir un meilleur prix pour le lait ?</i><br><br>→ « Comment transformer localement ?<br>→ Y a-t-il de la demande ? »<br><br>→ « Quelle forme pourrait prendre ce projet collectif ? »               | - Quel statut juridique pour garder la main mais sans que ça prenne trop de temps, que ce soit trop compliqué ?<br>- Comment on s'organise pour trouver un investisseur ?<br>- Quel volume de lait pour démarrer ? - Quels produits se vendront bien ?<br>Comment mettre en avant la qualité du lait de Belle-Ile ? Mais quelle qualité ?<br>- Comment être sûr que ce soit rentable ?<br>Quel prix minimum demande-t-on pour le lait ? » | - Avec quel type de partenaire souhaite-t-on travailler ? Quelles compétences, quel profil ?<br>- Quelle structure juridique pour concilier le fait que les éleveurs « gardent un peu la main (prix du lait) » et le fait qu'ils puissent déléguer au porteur de projet ?<br>- A quel endroit construire la laiterie ?<br>- Peut-on et comment avoir le soutien des collectivités ?<br>- Comment intégrer les éleveurs qui ne se mobilisent pas ? | - Ct obtenir la mise à disposition du hangar près de l'abattoir ? Quelles autres options pour construire le bâtiment ?<br>Quelles Q cela soulève (techniques, juridiques, urbanisme, environnementales ?<br>- Quel montage financier ?<br>- Formaliser l'engagement entre éleveurs et futurs « gérants » : sous quelle forme ?<br>- Quelle réponse face aux injonctions de passer en bio ? Comment mieux expliquer nos pratiques ? Etudier les marges de manœuvre pour aller vers le bio ? |
| <b>Les modalités de travail et moyens mis en œuvre pour y répondre</b>                                           | - Réunions entre éleveurs<br>- Visites d'exploitations agricoles réalisant de la transformation sur le continent<br>- Tests de transformation fromagère<br>- Evaluation de la demande en produits locaux<br>- Stage ingénieur                             | - Réunions du groupe<br>- Campagne d'analyse de lait et RDV « bout du champ » sur les pratiques<br>- Stage ingénieur : étude de faisabilité précise, dimensionnement technico-économique de la laiterie<br>- Rencontre avec des acteurs ciblés (entrepreneurs locaux, Lactalis)                                                                                                                                                           | - Réunions du groupe<br>- Définition du profil de l'associé recherché<br>- Diffusion d'un appel à candidature,<br>- Rencontre avec des candidats<br>- Rencontre avec des élus<br>- Identification de parcelles pour le bâtiment ; apports d'expert sur statuts juridiques possibles, règles d'urbanisme<br>- Rendez-vous « bouts de champ »                                                                                                       | - Réunions du groupe + associés<br>- Réunions avec les élus locaux, sollicitation d'élus régionaux<br>- Contact avec les banques, comptables : vérifier la rentabilité du projet, plan de financement<br>- Suite recherche d'informations<br>- Démarches auprès d'entreprises pour construction, aménagement du bâtiment                                                                                                                                                                   |
| <b>Les idées ou choix retenus, les décisions prises</b>                                                          | - Transformer le lait localement<br>- Vers un projet collectif<br>- <b>Il existe un marché pour des produits laitiers locaux.</b><br>- <b>La production locale couvre les besoins du territoire</b><br>- Avoir un associé « investisseur/transformateur » | - Volume de départ, types de produits<br>- Projection de la <b>rentabilité de la laiterie</b><br>- Coût de démarrage<br>- <b>Consolidation du collectif autour d'un noyau dur d'éleveurs (7 associés)</b><br>- Pas d'opposition de Lactalis à la transfo. locale d'une partie du lait                                                                                                                                                     | - Travailler avec un entrepreneur volontaire et non un apporteur de capital<br>- Le degré d'implication de chacun n'est pas lié au statut juridique retenu → <b>choix d'un statut coopératif</b><br>- Participation d'un possible associé aux réunions (finalement non retenu)<br>- <b>Choix définitif d'un binôme de porteurs de projet pour conduire la future laiterie</b>                                                                     | - <b>Création de l'association de préfiguration</b> « Coopérative laitière de Belle Ile »<br>- Engagement de soutien financier / la Région Bretagne<br>- soutien affiché des élus locaux et volonté de participer sous différents angles (en tant qu'associé, + part de financement ? ) , question en débat<br>- <b>A SUIVRE ....</b>                                                                                                                                                      |
| <b>Acteurs impliqués</b>                                                                                         | <b>Groupe d'éleveurs // Animation : CPIE + CRAB + GERDAL</b>                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                                                                  | Stages étudiants /Agrocampus<br>Chercheurs INRA                                                                                                                                                                                                           | - Stage ingénieur agroalimentaire<br>- Experts qualité du lait, agronome CRAB<br>- Club des entrepreneurs de Belle Ile                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | - Experts : juriste, urbaniste, agronome<br>- Elus locaux , régionaux (député, sénateur)<br>- Candidats porteurs de projet, investisseur privé (non retenu)                                                                                                                                                                                                                                                                                       | - Experts divers, Comptables, banques<br>- Elus locaux et plus large (région, départ)<br>- Indirectement consommateurs et assos                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |